

## *Communiqués d'avril 2021*

### **1er avril:**

#### **CALAIS :**

##### **Plan Grand Froid Mineurs : info MDM.**

La DDCS m'a informée que le plan grand froid mineur•e•s était maintenu jusqu'à nouvel ordre.

##### **Démantèlements ce matin à Calais : info HRO**

**Convoi :** 4 fourgons de gendarmerie, un de la PAF, un de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), deux voitures d'interprètes

- Stadium

rien n'est pris

- piscine Calypso

ils ramassent une bâche, une couverture, un sac rouge et un sac poubelle

- BMX

- Marck

- derrière la PASS

rien n'est pris

- Hôpital

deux tentes pleines emportées

- Conforama

On ne voit rien emporté, mais deux tentes qui étaient là de bonne heure n'y sont plus...

**Vu à la Ressourcerie :** Au moins 8 tentes dont 3 pleines, 4 bâches, 5 couvertures, 4 sacs de couchage, 2 sacs poubelle, 4 sacs de vêtements, un matelas

#### **GRANDE-SYNTHE : info ADRA**

Autour de 80 personnes au petit-déjeuner, arrivant petit à petit.

On revoit des familles nombreuses de Koweit, une de 6 et une de 8.

Distribution de quelques vêtements et de couvertures.

Cinq petits vendeurs.

Une benne aux abords des tentes et une sur le lieu de distribution.

Présence de deux agents de surveillance.

### **2 avril:**

#### **Grosse évacuation ce matin : info HRO - photos Salam**

15 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, un de la Police Municipale, un tracteur et une benne Ramery, 3 bus et deux minibus AFEJI, huissier, personnel de surveillance, représentants de la municipalité et de la sous-préfecture.

103 tentes saisies

49 bâches

10 couvertures.

3 bus (plus de 100 personnes emmenées)

Pas clair si les départs étaient complètement forcés ou avec forte incitation.



### 3 avril:

#### **Démantèlements ce matin à Calais : info HRO**

**Convoi :** 4 fourgons de gendarmerie, un de la PAF, une voiture banalisée avec trois officiers de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), une voiture avec deux interprètes

- Stadium

rien n'est pris

- piscine Calypso

On ne peut pas voir le fourgon, rien n'est mis dans la benne

- BMX

rien n'est pris

- Marck

un matelas mis à la benne, on ne voit pas davantage.

- derrière la PASS

une couverture et un sac poubelle à la benne

- Hôpital

- Buffalo Grill

une bâche et deux tentes pleines mises dans le fourgon, des poubelles à la benne.

- Fort Nieulay :

au moins sept tentes saisies (dont une pleine), 6 bâches, deux sacs de couchage mis au fourgon.

**Vu à la Ressourcerie** : 16 tentes, 10 pleines, 5 bâches, 10 couvertures, 2 sacs de couchage, 2 sacs un sac à dos, trois vêtements.

#### **4 avril : Grande-Synthe ce matin**

##### **Info ADRA :**

Au moins 130 personnes au repas.

Plusieurs retours du CAO de Douai.

Présence de deux familles, une de 5 et une de 4.

Présence de plusieurs jeunes afghans.

Dans la matinée Salam Carvin a distribué des sandwiches.

Après notre distribution l'association Renaissance est passée avec une grande gamelle de nourriture.

A l'intérieur du camp, il y a beaucoup de gaspillages alimentaires, des denrées gisant le sol sans avoir été entamées !

Deux bénévoles belges distribuait des denrées alimentaires.

Et deux autres bénévoles belges ont déchargé un fourgon rempli de palettes et de couvertures.

Quelques gars ont fait un petit feu sur le lieu de distribution, et en arrivant, les surveillants ont osé nous demander d'aller dire aux migrants d'éteindre le feu !

Ils ont appelé la police municipale qui est arrivée avec un extincteur, j'ai l'impression que ce dernier ne fonctionnait pas ! le feu se consumait toujours à notre départ.

C'était assez cocasse !

Nous avons distribué quelques vêtements.

#### **5 avril:**

##### **Démantèlements ce matin à Calais : info HRO**

**Convoi** : 4 fourgons de gendarmerie, un véhicule banalisé de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), une voiture d'interprètes

- Stadium

- piscine Calypso

sacs poubelle mis dans la benne

- BMX

rien n'a été pris

- Marck

HRO verbalisés pour feux arrière défectueux

Un traducteur dit que la police va revenir le lendemain vers 13 h. Un gendarme répond qu'il n'a entendu parler que de démantèlements tous les deux jours.

- derrière la PASS

Un gars obtient de récupérer ses vêtements qu'il avait mis à sécher après lessive. Ils étaient déjà dans le fourgon.

Au moins une tente et un sac poubelle dans le fourgon.

- Hôpital

au moins un sac poubelle plein de vêtements dans la benne

5 sacs poubelle et une tente pleine dans le fourgon

- derrière Fort Nieulay :

deux bâches, un sac de couchage, trois tentes, un scooter (trottinette) et un vélo sont pris

**Vu à la Ressourcerie** : 12 tentes dont 5 pleines de matériel, 7 bâches, 1 sac de couchage, 6 sacs poubelle, trois sac à dos, six vêtements, un scooter (trottinette) et un vélo.

### **6 avril:**

#### **Info HRO :**

Aujourd'hui HRO a enregistré 6 expulsions forcées imprévues pendant l'après-midi, à Hospital, Unicorn, Old Lidl, Stadium, Calypso et BMX. La dernière expulsion s'est terminée vers 18h.

Le convoi était composé de 4 camions de la gendarmerie, 1 voiture de la Police Nationale, traducteurs et l'équipe de nettoyage. Le commissaire nous a dit que les expulsions étaient effectués sur la base de flagrance.

Il n'y avait aucun dispositif de mise à l'abri. Toutes les affaires (notamment, tentes) sont irrécupérables ce soir vu que on peut prendre le dernier RDV à la Ressourcerie à 15h30. (Par contre, C4C et CA ont déjà répondu avec des distros).

Tous ces lieux ont été vidé de toutes les affaires.

Ce que nous avons compté à la Ressourcerie et qui n'est pas exhaustif :

126 tentes (dont 76 tentes pleines)

170 bâches

77 couvertures

21 sacs à dos + 2 sacs poubelle

21 sacs de couchage

24 tapis

30 vêtements

Comme ces expulsions n'étaient pas prévues, les habitant.e.s n'ont pas eu le temps de ramasser leurs affaires. Donc, des sacs avec portables, documents et des tentes pleines de couvertures / sacs

de couchage ont été saisis. L'effet de surprise de ces expulsions, toujours basées sur la flagrance, a eu des conséquences particulièrement inhabituelles pour les personnes expulsées.

### **Commentaire de Salam :**

Cette évacuation, après celle d'hier, n'était pas "nécessaire" : on nous dit depuis des mois qu'il faut un démantèlement un jour sur deux justement pour qu'il n'y ait pas plus de 48 heures après la "constatation du délit d'installation sur le terrain d'autrui". Démanteler demain aurait suffi.

Nos bénévoles ont reçu ce soir 17 appels de personnes désespérées qui vont dormir dehors sans rien sur elles (ni tente, ni bâche, ni couverture)

Et ce soir il a neigé à Calais.

Pour l'association, Claire Millot.

### **7 avril:**

- l'arrêté d'interdiction de distribution de nourriture gratuite en centre ville à Calais est renouvelée (c'est le 9e arrêté !)
- en PJ aussi le communiqué de presse interassociatif sur l'évacuation d'hier après-midi.

Pour l'association, Claire Millot

### ***Communiqué de presse sur les expulsions de ce mardi 6 avril à Calais***

Hier 6 avril, entre 15h et 18h, six opérations d'expulsion de grande ampleur se sont déroulées à Calais.

Sans aucune opération de mise à l'abri concomitante, les personnes exilées ont été expulsées de leur lieu de vie. Les équipes HRO ont dénombré au moins 126 tentes, 170 bâches et 77 couvertures prises aux personnes exilées par les forces de l'ordre. Au moins 76 de ces tentes contenaient des affaires personnelles qui n'ont pas pu être récupérées. Les personnes expulsées indiquent avoir notamment perdu dans cette opération de nombreux objets de valeur tels que des documents d'identité, des médicaments, des téléphones portables ou encore de l'argent.

Ces expulsions sont intervenues alors que les températures sont tombées hier à 3°C. Les autorités ont choisi de ne pas activer le Plan Grand Froid tout en enlevant à près de 300 personnes leurs abris de fortune, les laissant ainsi sans protection contre la grêle et la neige.

Le Commissaire central de Calais, présent au moment de ces opérations, a justifié ces expulsions sur la base du flagrant délit d'occupation de terrain, et ce alors même que la flagrance ne peut pas être une base pour expulser. Il est particulièrement éloquent qu'une de ces opérations d'expulsion intervienne onze jours seulement après une décision de justice favorable aux habitants d'un de ces terrains. En effet, par une ordonnance du 26 mars 2021, le tribunal administratif de Lille avait rejeté la requête en référé mesure utile de la commune de Calais visant à faire expulser le terrain habité par la communauté Erythréenne. Le juge avait notamment relevé que, sur ce terrain, « les services de l'Etat ont érigé, au profit des migrants, des installations sanitaires, et où l'association la Vie active, mandatée à cet effet, distribue des vivres et de l'eau potable deux fois par jour ».

Alors que le juge administratif a rejeté la demande d'expulsion d'un de ces terrains, l'utilisation du régime pénal de l'enquête de flagrance pour parvenir à cette fin apparaît alors d'autant plus abusive.

Cette manœuvre de contournement des voies légales est au service d'une politique répressive de harcèlement des personnes exilées à Calais.

Ces expulsions constituent de la part des autorités un pas de plus dans l'inhumanité et le détournement du droit à Calais.

Human Rights Observers (HRO)

Auberge des Migrants

La Cabane juridique

Project Play

Collective Aid

Utopia 56 Calais

Salam Nord/Pas-de-Calais

Refugee InfoBus

Contacts presse :

Isabella (Human Rights Observers) : +44 7798717588

Margot (la Cabane juridique) : 06 08 45 02 54

### **8 avril:**

#### **Démantèlement à Calais ; info HRO**

**Deux jours après l'évacuation spectaculaire du 6 avril après-midi, les tentes sont à nouveau ramassées systématiquement si les gars n'ont pas pu les enlever avant... Une vidéo montre une espèce de pelleuse avec des griffes, comme un râteau géant, ramasser des tentes.**

Convoi : 4 fourgons de gendarmerie, un de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), deux voitures d'interprètes

- Stadium

deux tentes prises dont une neuve

- piscine Calypso

- BMX

Au moins 60 personnes sont réveillées par la police. Elles peuvent prendre leurs affaires sauf les tentes

16 tentes au moins mises au fourgon, 3 bâches, deux matelas et un sac de couchage.

Mme le commissaire Potel répond qu'ils peuvent prendre une partie de leurs affaires mais pas leur tente. Elle renvoie au Procureur de la République.

- Marck

une tente et une bâche mises à la benne.

- derrière la PASS
- Hôpital

Vu à la Ressourcerie : 48 tentes dont 28 pleines de matériel, 58 bâches, 46 couvertures, 5 sacs de couchage, 6 sacs, 3 vêtements.

GRANDE-SYNTHE : info, ADRA

Au moins une centaine de personnes au petit-déjeuner.

C'est la première fois que je vois autant de vietnamiens, j'en ai compté 30 dont 3 femmes, installés au milieu du camp.

Mais tous ne sont pas venus à la distribution.

Présence également de 2 algériens, 3 indiens, plusieurs familles.

Présence de l'Aféji et un bus avec des départs en CAO.

Distribution de bâches, quelques couvertures et des vêtements...

### **9 avril:**

**GRANDE-SYNTHE : démantèlement ce matin au Puythouck.**

**CALAIS : évacuation forcée sous les ponts très tôt ce matin :**

Trois jours après les grandes expulsions de mardi, les grosses expulsions forcées des ponts Georges V et Freycinet ont enfin eu lieu.

Nous avons compté (au moins) :

**\*\*24 - 27 personnes\*\*** forcées à monter dans des bus (des personnes sont revenues de 115 pour trouver toutes leurs affaires saisies. Un mineur nous a appelé pour dire qu'il était forcé de monter dans le bus).

3 arrestations

61 tentes (dont 46 pleines)

76 bâches

57 sacs de couchage

71 couvertures

14 sacs à dos + 2 autres sacs

1 vélo

31 matelas

51 vêtements + 4 chaussures

Le convoi était composé de :

8 camions de CRS II/15  
4 camions de la gendarmerie 22/7  
2 (ou 4?) voitures de la gendarmerie  
8 camions de la police nationale + 1 voiture  
7 motos de la police nationale  
1 bateau de la police nationale  
5 PAF dont 1 minibus  
Équipe de nettoyage: 2 camions fermés + 1 ouvert  
Sous-préf et représentante de sous-préf  
Protection civile  
4/5 traducteurs  
5 bus

Bien à vous  
Bella pour HRO

### **10 avril:**

#### **Info HRO :**

**Convoi :** 4 fourgons de gendarmerie, un de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), une voiture d'interprètes

- Stadium

rien n'est pris, les tentes avaient été débarrassées avant

- piscine Calypso

rien n'est pris

- BMX

rien n'est pris, les tentes avaient été débarrassées avant

- Marck

au moins deux tentes prises.

- Hôpital

Certains sont autorisés à aller récupérer des affaires mais pas les tentes

au moins deux tentes mises au fourgon

un sac de pain et deux sacs poubelle vus dans la benne.

A la remarque qu'il est illégal de ne pas laisser les gens récupérer leurs affaires un policier (Police Nationale) répond : "Je travaille avec la préfecture donc je sais que c'est la légalité"

**Vu à la Ressourcerie :** 9 tentes dont 5 pleines de matériel, 6 bâches, 7 couvertures, 4 sacs de couchage, 3 vêtements.

### **11 avril :**

Info ADRA :

Au moins 160 repas servis, (nettement plus que samedi).

Ils sont arrivés par vague, il faisait beau.

Un vietnamien me disait qu'ils sont 35 sur le camp, dont trois femmes.

Mais tous ne sont pas venus à la distribution.



Un pakistanais est passé récupérer que du pain et des fruits pour le groupe.

Présence de quelques afghans, d'indiens et trois algériens...

Quatre petits vendeurs.

Nous avons distribué couvertures, hygiène, vêtements...

Nous avons laissé le lieu propre.

Est arrivée une asso pour distribuer des vêtements...

Et Care4Calais.

**12 avril :**

## **INFOS HRO.**

### **GRANDE-SYNTHE :**

**Convoi :** 13 fourgons de CRS, 2 de la Police Nationale, 2 de la Police Municipale, un véhicule de la PAF, deux bus et un minibus de l'AFEJI, la Protection Civile, la municipalité, un huissier.

Sur la zone à proximité d'Auchan.

Le tracteur et l'équipe de nettoyage écrase les tentes

Un homme obtient l'autorisation de récupérer sa tente mais les autres sont saisies

Nombreuses expulsions,

Pas d'arrestation,

12 personnes partent en bus dont une famille

**Matériel pris :** au moins 59 tentes, 20 bâches, une couverture et deux sacs de couchage.

## **CALAIS :**

Convoi : 4 fourgons de gendarmerie, un de la Police Nationale, un de la PAF, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), une voiture d'interprètes (avec trois interprètes)

- Stadium

Rien n'est pris : les tentes ont été enlevées avant l'arrivée du convoi.

- piscine Calypso

des sacs poubelle mis dans la benne.

- BMX

rien n'est pris

- Marck

au moins un sac de couchage et deux bâches dans le fourgon

Pas d'arrestation

- Derrière la PASS

apparemment rien n'est pris.

- Hôpital

une bâche à la benne, une tente dans le fourgon. On ne voit pas le reste.

Vu à la Ressourcerie : 46 tentes dont 21 pleines de matériel, 14 bâches, 2 couvertures, 3 sacs de couchage, 2 vêtements, 2 chaises, 3 sacs à dos, un sac poubelle.

### 14 avril :

#### **Info HRO :**

**Convoi :** 4 fourgons de gendarmerie, un de la Police Nationale, un de la PAF, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), une voiture avec 4 interprètes

- Pont Georges V

Les forces de l'ordre réveillent les gars dans les tentes. On les voit en emporter et les mettre à la benne

10 tentes enlevées et deux bâches et une couverture

trois arrestations

- nouveau lieu dans des fortifications

cinq tentes et cinq bâches enlevées, deux sacs de couchage et une couverture

même des jerrycans d'eau et une caisse de nourriture, mais ils laissent finalement les jerrycans sur le trottoir

- Hôpital

trois tentes prises

- derrière la PASS

cinq tentes prises, et couvertures, 4 sacs poubelle.

- Stadium :

une tente et un vélo emportés

### 15 avril :

Il arrive de plus en plus souvent que des démantèlements aient lieu deux jours de suite...

Voilà une constatation inquiétante.

#### **Info HRO :**

**Convoi :** 4 fourgons de gendarmerie, un de la Police Nationale banalisé, un de la PAF, deux véhicules de nettoyage (deux fourgons), deux voitures d'interprètes

- Derrière la PASS

6 tentes prises,

une arrestation

- Hôpital

La police court après un enfant

12 tentes prises

- Marck

un mineur emmené à l'hôpital

Rien n'est pris

- BMX

ils prennent une tente, une bâche, un sac de couchage plein d'affaires.

- Stadium

rien n'est pris, les tentes avaient été débarrassées avant

- piscine Calypso

rien n'est pris

- BMX  
rien n'est pris, apparemment

Vu à la Ressourcerie : au moins 26 tentes dont 12 pleines de matériel, 18 bâches, 15 couvertures, 7 sacs de couchage, 4 vêtements, deux matelas, cinq sacs à dos et deux sacs poubelle.

**16 avril :**

**GRANDE-SYNTHE :**

**Déplacement du camp de migrants par la mairie :**

**info de la Mairie**

Les migrants sont installés dans une zone située après la ferme des Jésuites. Pour s'y rendre, les associations doivent emprunter la route qui passe devant la ferme des jésuites et poursuivre leur chemin jusqu'au bout.

L'espace est organisé en trois zones distinctes : une zone pour les Vietnamiens, une zone pour les Kurdes, une zone pour les Pakistanais.

Le point d'eau est donc installé dans cet espace.

Dès aujourd'hui, les repas pourront être distribués sur cet espace. Un lieu prévu à cette fonction est en cours d'aménagement.

La ville réinstalle la benne à ordures, distribue aux migrants des sacs poubelles pour garder la zone propre, va distribuer du bois de chauffage dans la mesure du possible.

A compter de la semaine prochaine, un tableau de prises électriques sera également mis à disposition.

**Info ADRA :**

**Petit déjeuner d'hier (jeudi 15 avril) :**

Au moins 140/150 personnes au petit-déjeuner, arrivant par vagues.

Une équipe a parcouru le camp :

Les Vietnamiens seraient une quarantaine d'après l'un d'eux, mais nous n'en avons aperçu qu'une dizaine !

Cinq familles, quelques Koweïtiens et 4/5 Indiens...

Présence de l'Afèji.

Les employés municipaux broyaient les branches à l'arrière du camp.

Passage d'un véhicule de la Police Municipale.

**17 avril :**

## **CALAIS :**

### **Info HRO :**

Convoi : 4 fourgons de gendarmerie, un de la Police Nationale, un de la PAF, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), deux interprètes

- Stadium

Les tentes avaient été déplacées avant l'arrivée du convoi  
deux tente, une bâche, un sac poubelle pris

- BMX

rien n'est pris

- Marck

Les mineurs (sauf un) ont quitté les lieux avant le démantèlement

Un sac à dos et des sacs poubelle à la benne

- Derrière la PASS

deux tentes prises et une bâche remplie

- Hôpital

Vu à la Ressourcerie : 14 tentes dont 4 pleines de matériel, 10 bâches, 19 couvertures, un sac poubelle.

### **18 avril :**

#### **Info ADRA**

Autour de 200/220 personnes au repas.

Deux familles venant du CAO d'Armentières sont arrivées pendant la distribution

Nous avons distribué sur l'espace prévu par la Mairie, près du point d'eau, mais pas idéal !

Une équipe a dû parcourir le long chemin pour arriver jusqu'au champ (1 km) où il y a beaucoup de tentes, coté Kurdes.

Le long de ce chemin sur la gauche, un camp de Vietnamiens, une soixantaine dont quatre femmes, plusieurs avait une bière à la main !

Avant de traverser le pont pour aller sur le champ, sur la droite, le long du watergang, il y a un premier camp, apparemment des Pakistanais, il n'y avait personne !

En continuant plus loin, un camp de Vietnamiens, une soixante aussi dont 2 femmes, bien aménagé, ils avaient même un cuiseur à riz électrique, on dirait un vrai petit village !

Ces derniers ne sont pas venus à la distribution, sauf quelques-uns pour recharger leur téléphone et récupérer fruits et thé.

La benne se trouve trop loin du lieu de distribution, on a dépêché une voiture pour aller déposer nos sacs de déchets.

Plusieurs gars nous demandent d'aller distribuer près des tentes, les jours de pluie, ils ne se déplaceront pas jusqu'au parking !

Nous avons distribué des bâches, couvertures et duvets, quelques nouveaux arrivants du côté des Indiens et des Afghans.

Care4Calais s'est positionnée sur le champ en accédant par l'arrière, comme l'ont fait d'autres associations

Distribution de denrées sèches par des Néerlandais.

### 19 avril :

#### **Info HRO :**

**Convoi :** 4 fourgons de gendarmerie, un de la Police Nationale, un de la PAF, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), deux voitures d'interprètes.

- Stadium

Rien n'est pris, apparemment

- BMX

Rien n'est pris

- Marck

- Hôpital

deux tentes mises dans la benne

### 21 avril :

#### **Info HRO :**

**Pas de démantèlements le matin, ce qui laissait craindre une opération l'après-midi.**

Et effectivement c'est ce qui est arrivé.

**Convoi :** 4 fourgons de gendarmerie, un de la Police Nationale, un 4/4 de la police Nationale, un de la PAF, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), deux voitures d'interprètes

- BMX :

au moins 10 tentes prises, dont 6 pleines de matériel, 9 bâches, un sac poubelle, des palettes mises à la benne.

Au moment de partir les forces de l'ordre ont trouvé une tente. Les occupants ont pu prendre leurs affaires mais pas la tente;..

- Stadium

une tente, une bâche mises dans le fourgon, au moins 4 palettes à la benne.

- Marck

Au moins une tente et une palette ramassées

- Hôpital

une arrestation

une tente enlevée même alors que l'occupant est présent

ramassage au moins de deux sacs de couchage, deux couvertures, trois bâches dont une pleine de matériel, deux tentes pleines de matériel, des sacs poubelle, des palettes, un caddie et une chaise,

- Coquelles:

ramassage de 6 tentes dont 3 pleines de matériel, 6 bâches;

**Vu à la Ressourcerie :** 37 tentes dont 17 pleines de matériel, 33 bâches dont une pleine de matériel, 8 couvertures, 3 sacs; 8 vêtements, 9 sacs poubelle, 2 petits sacs de nourriture, deux rames de bateau, deux pompes, un matelas, une couverture de survie, un passeport.

### 22 avril :

**GRANDE-SYNTHE.**

## **Maya, apprenti boulanger à Grande-Synthe, voit son OQTF annulée.**

OQTF annulée, Maya Magassouba peut rester en France

C'est une avancée indéniable, pas une victoire totale.

Maya obtient une autorisation provisoire de séjour de trois mois.

La délivrance d'un titre de séjour de plus longue durée viendra au terme de ces trois mois.

Nous devons rester vigilant et actif pour que les engagements, pris ce soir, par Monsieur Tourmente, sous-Préfet de Dunkerque, devant Martial Beyaert, Maire de Grande-Synthe soient tenus.

### **Info ADRA :**

Autour de 180 personnes au petit déjeuner, arrivant par vague.

Deux bénévoles sont passés dans les différents lieux de vie pour leur avertir de notre présence.

Les premiers arrivés étaient les vietnamiens, dont une jeune fille.

Deux familles de quatre et de six personnes.

Un agent de surveillance de la Ville posté après le point d'eau.

Passage de la PM et un groupe de personnes des Renseignements Territoriaux avec des collègues de Lille.

Des agents de la Ville ont livré du bois du côté des pakistanais/afghans.

Quatre petits vendeurs.

### **CALAIS :**

**Communiqué de presse à propos de l'interdiction de stationner et de s'arrêter devant le Fort Nieulay :**

#### **Communiqué de presse inter-associatif**

#### **La Ville de Calais contre les personnes exilées : une imagination débordante !**

La Ville de Calais vient de procéder devant le "Fort-Nieulay" à la pose d'un panneau d'interdiction d'arrêt et de stationnement. Elle avait déjà procédé à la dépose de rochers en décembre sur ce lieu puis de nouveau en mars. L'objectif : empêcher les distributions de denrées essentielles (repas, eau, vivres, vêtements, ... ) et les interventions d'accès aux droits et aux soins proposés par nos associations, afin, par là-même, d'empêcher la présence des personnes exilées.

Près de 350 personnes exilées survivent actuellement à proximité de ce lieu. Malgré des demandes répétées de la part de nos associations aux autorités, les associations mandatées par l'Etat n'y interviennent plus depuis plusieurs mois, que ce soit pour distribuer de l'eau et de la nourriture, proposer l'accès aux douches ou aux hébergements en dehors de Calais. En conséquence, l'accès à ces services vitaux que sont l'accès à l'eau, à la nourriture, aux soins, à une prise en charge pour les mineurs

ou encore à de l'information repose désormais largement sur l'intervention de nos associations.

En entravant l'action des associations, la Mairie estime peut être que les personnes exilées disparaîtront. Les tentatives de ces dernières années montrent qu'il n'en n'est rien et que la seule conséquence de ces entraves est de rendre toujours plus inhumain et dramatique le quotidien des personnes exilées.

**Nous demandons expressément que ces entraves cessent, que les actions de solidarité et de fraternité soient soutenues dans le sens des récentes décisions du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, mais également que la Mairie et la Préfecture proposent dans les plus brefs délais un espace où les associations pourront intervenir dignement pour apporter une aide humanitaire là où elle est pourtant si nécessaire car l'Etat y est défaillant.**

### **Contacts presse :**

Diane Léon, Médecins du Monde : 06 50 37 77 03  
François Guennoc, Auberge des migrants : 06 78 02 05 32

### **Associations signataires :**

Auberge des migrants  
Choose Love  
Médecins du Monde  
Refugee Youth Service  
Salam Nord-Pas-de-Calais  
Secours Catholique Pas-de-Calais  
Utopia 56

### **23 avril :**

#### **GRANDE-SYNTHE: info Salam**

Hier il était encore confirmé aux responsables d'associations, par l'équipe de surveillance municipale, que les distributions devaient se faire au point d'eau et pas plus loin (sauf pour les associations médicales et celles qui s'occupent des familles).

Ce soir, juste avant 19 h, deux bénévoles de Salam se sont fait arrêter par la police municipale entre ce point d'eau et la Ferme des Jésuites.

Elles ont appris qu'à partir de demain, sous peine d'être verbalisées, les associations ne pourraient plus distribuer au point autorisé avec les véhicules. Le matériel (les tables, contenants isothermes, caisses de nourriture...) devra être transporté à pied !!!

- Et sinon ?

- Sinon, vous allez distribuer plus loin...

Plus loin ? c'est où? On ne voit pas... Les agents municipaux n'ont pas pu être plus clairs.

L'autre accès (du côté de l'Air Liquide), nous a été très vite interdit après le déménagement, il y a exactement une semaine.

Personne n'a été informé...

A 19 h, il n'y avait ni panneau, ni barrière...

La situation est de plus en plus confuse et inquiétante...

### **CALAIS :**

**Démantèlements du jour : info HRO**

**Convoi :** 4 fourgons de gendarmerie, un de al PAF, un véhicule banalisé de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), une voiture d'interprètes

- BMX :

Le démantèlement se serait terminé à 9 h 05,, d'après les exilés. Le convoi aurait emprunté une route différente de l'habituelle.

Rien n'a été pris.

- Marck :

Passage extrêmement rapide

Retour trois quarts d'heure après, après l'Hôpital.

Au moins deux tentes prises, selon les exilés;

- Hôpital :

Enlèvement au moins de deux tentes pleines de matériel dans la benne, avec des bâches.

Les exilés parlent d'une arrestation.

- Stadium

Apparemment rien n'a été enlevé.

**Vu à la Ressourcerie :** 9 tentes dont 2 pleines de matériel, 2 bâches, 9 sacs de couchage, 7 couvertures, un blouson, un sac Vodafone.

**Distribution Salam pour Fort Nieulay :**

Interdiction de s'arrêter et/ou de stationner devant le Fort (voir le communiqué d'hier).

L'équipe Salam se replie derrière Auchan sur un terrain vague.

Il y a énormément de tentes et un démantèlement sans police par deux camions de la ville de Calais qui sont partis pleins...

Pour l'association Salam (Claire Millot)

**24 avril :**

Suite aux mésaventures de bénévoles de Salam hier soir, je me suis mise en contact ce matin. avec l'équipe municipale.

Le responsable de la police tombe des nues. Non il n'y a pas eu d'ordre de pas laisser passer les associations vers le point de distribution qui leur a été accordé...

L'équipe Salam a effectivement distribué ce midi sans aucun problème.

C'est la deuxième fois que des agents municipaux reçoivent du jour au lendemain ordre et contrordre, à propos de l'accès à un lieu de distribution.

De qui proviennent ces consignes qui, par deux fois, leur ont été données pour écarter les associations ?

***Claire Millot (secrétaire générale de l'association Salam Nord /Pas-de-Calais)***

**25 avril :**

**Démantèlements à Calais : Info HRO :**

**Convoi :** 4 fourgons de gendarmerie, un de la Police Nationale, un de la PAF, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), une voitures d'interprètes

- Pont Georges V :



une bâche, 3 tentes saisies

Les traducteurs ramassent les tentes,  
une arrestation

- derrière la PASS

deux tentes dont une pleine de matériel, une table, une palette, deux sacs poubelle enlevés

- Hôpital

Une bâche prise

- Marck

- BMX

- Stadium

**Vu à la Ressourcerie** : 14 tentes dont 6 pleines de matériel, 16 bâches, 15 couvertures, 7 sacs de couchage, des vêtements (jeans, deux blousons), 1 sac poubelle, une couverture de survie, un matelas de yoga, une couverture de survie.

### **GRANDE-SYNTHE : info ADRA**

ADRA au petit-déjeuner ce dimanche, au moins 200.

Trois familles, très peu de vietnamiens à la distribution, ces derniers venaient surtout pour recharger leur téléphone.

Des déchets sur le lieu.

Vers la fin de notre distribution, une association belge est arrivée pour un repas froid !

L'association ALEDS était prévue pour un repas chaud.

Il manque vraiment une benne, nous avons laissé nos sacs poubelles bien fermés sur le lieu.

### **27 avril :**

**Les évacuations s'accompagnent d'un déboisement total.**

**Le mot du président de Salam Nord/Pas-de-Calais :**

Jusqu'où iront ils ?

Pour harceler nos Amis ,

destructions des arbustes où couvent en cette période de très nombreux oiseaux !

A quelques semaines des régionales nos Politiques dénonceront-ils collectivement ces scandaleuses pratiques ?

***Jean-Claude Lenoir***

(en PJ deux photos)

**Evacuation forcée avec bus de la zone du Fort Nieulay :  
Communiqué interassociatif :**



À



Calais, les habitants d'un terrain expulsés une nouvelle fois sans respect de leurs droits

Ce matin, le mardi 27 avril à partir de 6 h 30, une nouvelle expulsion a eu lieu derrière le Conforama à Coquelle (chemin des Salines).

16 vans de CRS, 2 voitures de polices nationales, 10 minibus de polices nationales, 8 bus de gendarmes, 6 motos de gendarmes, 5 voitures banalisées, 5 vans de polices nationales, ainsi que 7 bus en directions de Centres d'analyse et examen des situations (CAES) ont été réquisitionnés.

Au total, 110 personnes ont été forcées à monter dans des bus vers des destinations inconnues, sous couvert de "mise à l'abri".

Les expulsables ont des droits.

Toute expulsion doit se baser sur une décision de justice. Nous n'avons aucune information sur la base légale de ces expulsions, et ne savons pas si un quelconque juge a pu l'autoriser. En effet, lors de l'opération, les forces de l'ordre n'ont pas pu communiquer aux équipes présentes la décision autorisant cette expulsion.

Les habitants du terrain doivent être informés de la décision d'un juge. La décision doit donc être notifiée via un affichage aux habitants du site expulsé. À notre connaissance, cela n'a pas été le cas.

Pour rappel, le Préfet du Pas de Calais a été assigné en justice dans le cadre de l'expulsion de la "jungle d'Hôpital" du 29 septembre dernier pour une expulsion sans base légale. Nous sommes en attente de l'audience en appel.

Ce détournement du droit empêche les habitants du terrain de faire valoir leurs droits devant un tribunal.

Cette expulsion s'est déroulée, encore une fois, sous la contrainte avec une "mise à l'abri" forcée. En effet, au vu de l'ampleur du dispositif, le large périmètre, la réquisition de nombreux bus,

l'absence d'information sur la destination de ces bus, et le fait que des personnes étaient de retour à Calais le jour même : la contrainte n'est plus à démontrer.

Ces opérations de "mise à l'abri" ne sont en réalité que des opérations d'éloignement et d'invisibilisation des personnes forcées à l'errance permanente.

De nombreux effets personnels ont été volés. En effet, au moins 76 tentes, ainsi que de nombreux effets personnels ont été saisis.

Nous rappelons que ces expulsions entraînent des violences physiques, matérielles et psychologiques évidentes. Les associations sont également victimes de ces expulsions : en plus de palier aux défaillances de l'État, elles doivent répondre aux demandes matérielles urgentes, à la perte de nombreux contacts, ...

Contact presse :

Margot (CABANE JURIDIQUE) : +336 08 45 02 54

Sandra (HUMAN RIGHTS OBSERVERS) : +336 68 02 32 34

### **Cette évacuation est suivie des démantèlements habituels des camps :**

- Hôpital
- Derrière la PASS : une tente enlevée
- Marck :
- BMX
- Stadium

### **28 avril :**

#### **LE DEBOISEMENT D'HIER :**

Photo des arbres abattus hier dans "Nord Littoral" de ce matin, 28 avril, en PJ.



#### **DEMANTELEMENTS DU JOUR :**

*Une nouvelle fois, deux jours de suite et le deuxième jour l'après-midi, sans doute pour surprendre les exilés ?*

## **Info HRO :**

Début des opérations à 14 h 30.

**Convoi :** 4 fourgons de gendarmerie, un de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), deux voitures d'interprètes

- Stadium

Les forces de l'ordre réveillent les gars, qui récupèrent des affaires, et enlèvent des tentes (une fois de plus ils n'ont pas le droit de les prendre). tous ne peuvent pas prendre leurs affaires.

11 tentes , deux matelas et une couverture enlevés

- BMX :

2 bâches, 2 sacs de couchage pris

- Marck :

une bâche enlevée

- Derrière la PASS

deux tentes pleines de matériel et une bâche prises

- Hôpital :

10 tentes enlevées

Les gendarmes en prennent une alors que le propriétaire est juste à côté et a le droit de récupérer "ses effets personnels" (mais pas sa tente !)

- Fort Nieulay

Il y a des familles à l'intérieur du périmètre de sécurité. Seuls les associatifs ne peuvent pas passer !

9 tentes, une bâche, un matelas, une couverture de survie, deux vélos enlevés

- Conforama

10 tentes dont deux pleines de matériel, 8 bâches enlevées

**Vu à la Ressourcerie :** 91 tentes dont 47 pleines de matériel, 54 bâches dont trois pleines de matériel, 22 sacs de couchage, 93 couvertures, 12 matelas, un coussin, 5 vêtements, un sac à dos, 2 vélos, 5 sacs Vodafone, 9 sacs poubelle

**COMMUNIQUE INTERASSOCIATIF après le dépôt de plainte d'une famille dont le bébé est décédé le 5 février après une interpellation des parents lors d'un départ raté par la mer...**

(pièce jointe)

## ***JUSTICE POUR LA FAMILLE D'ALEKSANDRA***

Le 19 février 2021, Rupak Sharif et Hazhar Ibrahim portent plainte contre les forces de l'ordre pour violences volontaires sur une femme en état de grossesse, non-assistance à personnes en péril et mise en danger d'autrui, ayant possiblement causé le décès de son enfant, Aleksandra, à la naissance. Ces parents originaires du Kurdistan irakien, demandent que la justice fasse la lumière sur les événements intervenus cette nuit-là.

Aujourd'hui, nous, organisations présentes auprès des personnes exilées à la frontière franco-britannique, soutenons la plainte déposée par Rupak Sharif et Hazhar Ibrahim.

La nuit du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> septembre 2020, aux environs de 4 heures du matin, sur le littoral à proximité d'Oye-Plage (62), un groupe de personnes exilées sur le point de franchir la Manche se font interpellé par une patrouille des forces de l'ordre. Rupak Sharif et Ibrahim Hazhar font partie de

ce groupe et sont accompagnés de leurs deux enfants, âgés de 9 et 2 ans. Ropak Sharif, la mère, est alors enceinte de 35 semaines.

Selon les propos rapportés par la famille, peu de temps après leurs interpellations, Ropak Sharif ressent de vives douleurs et perd les eaux. Ropak Sharif et Ibrahim Hazhar demandent, à plusieurs reprises, l'aide des forces de l'ordre pour se rendre en urgence à l'hôpital, en vain. Au terme de près de trois heures d'immobilisation dans le froid, les forces de l'ordre quittent les lieux sans procurer aucune aide à Ropak Sharif, malgré son état de santé et les sollicitations de la famille. Vers 7 heures du matin, la famille tente de se réchauffer en attendant de pouvoir rejoindre Calais. Par l'intermédiaire d'une autre patrouille, les secours sont finalement contactés et une ambulance est dépêchée.

Ropak Sharif est prise en charge en urgence au centre hospitalier de Calais où elle donne naissance à Aleksandra Hazhar. A sa naissance, la petite fille doit faire face à de nombreuses complications neurologiques et respiratoires. Trois jours plus tard, malgré les efforts du corps médical, l'état de santé d'Aleksandra Hazhar ne s'améliore pas. Avec l'accord de ses parents, la décision est prise d'arrêter l'assistance respiratoire.

Aleksandra Hazhar décède le 5 septembre 2020.

Traumatisés par ces événements, Ropak Sharif et Hazhar Ibrahim décident de déposer une plainte. Une enquête a été ouverte du chef de non-assistance à personne en péril et omission de porter secours. Peu après ce dépôt de plainte, le préfet du Pas-de-Calais publie un communiqué exemptant les forces de l'ordre de toute responsabilité dans l'enchaînement des faits ayant conduit à la mort d'Aleksandra Hazhar.

La préfecture affirme notamment que « aucun des migrants n'a fait part de difficultés particulières ». Ce communiqué est en contradiction totale avec les déclarations des victimes, Ropak Sharif et Hazhar Ibrahim. Nous, organisations présentes auprès des personnes exilées à la frontière franco-britannique, n'adhérons pas à la version des événements communiquée par le préfet. Nous nous déclarons solidaires de Ropak Sharif et Hazhar Ibrahim dans leur désir de justice quant aux événements auxquels ils ont dû faire face.

Nous suivrons donc avec attention l'avancée de l'enquête et ses conclusions, notamment en ce qui concerne l'action des forces de l'ordre et les liens de causalité éventuels qui pourraient être établis avec la mort d'Aleksandra Hazhar.

#### **Associations signataires :**

**ACC Minorités visibles**

**AMiS**

**Auberge des migrants**

**Collective Aid**

**Gisti**

**Emmaüs France**

**La Cabane juridique**

**Migration 59**

**MRAP Littoral dunkerquois**

**Refugee Infobus**

**Refugee Women's Centre**

**Salam Nord/Pas-de-Calais**

**Solidarity Border**

**Utopia 56**

**29 avril :**

**Info ADRA :**

Plus de 200 petits-déjeuners.

Présence d'une seule femme.

Du point d'eau jusqu'au camp, le chemin est boueux, avec des flaques d'eau suite à pluie tombée hier soir.

L'accès à l'arrière du camp, n'est plus accessible, en plus de la barrière, une benne obture l'entrée.

Nous avons distribué vêtements et couvertures...

**30 avril :**

**Info HRO**

**Convoi :** 4 fourgons de gendarmerie, un de la Police Nationale, deux véhicules de nettoyage (une benne et un fourgon), une voiture d'interprètes

- Stadium

avant l'arrivée du HRO

- BMX :

rien n'est pris

- Marck :

au moins une tente pleine de matériel et deux bâches enlevées

- Derrière la PASS

rien n'est pris

- Hôpital

- Fort Nieulay

au moins 10 tentes dont une pleine de matériel, une bâche, une couverture de survie et un sac ple enlevésn.

- Auchan

au moins trois tentes prises

**Vu à la Ressourcerie :** 49 tentes dont 24 pleines de matériel, 28 bâches, 20 sacs de couchage dont un plein de matériel, 48 couvertures, 1 matelas, 7 vêtements, deux sacs à dos, 1 vélo, une couverture de survie, un jerrycan, un sac de nourriture, deux lots de produits d'hygiène, nombreux sacs poubelle dans la benne